

Communiqué de presse

- Pour diffusion immédiate -

Après un an, toujours préoccupé par les droits et les intérêts des enfants!

Québec – 5 mai 2022. Il y a un an, Le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) et les organismes ESPACE ont accueilli, avec beaucoup d'enthousiasme, le rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse présidée par Régine Laurent. Au terme de travaux qui auront duré deux ans, ce rapport contenait plusieurs « recommandATIONS » qui pressaient les décideurs et la population à mettre en place un « véritable cercle de bienveillance autour de ses enfants », afin d'éviter que des drames ne se reproduisent. Cependant, malgré toutes ses bonnes intentions, sur le terrain il y a peu d'actions concrètes et il est très difficile pour notre regroupement tout comme pour la population, de suivre les suites des travaux de la Commission.

Plus de transparence et de collaborations avec les organismes communautaires

Les organismes communautaires sont un maillon important du cercle de bienveillance autour des enfants. Il est impératif de suivre les recommandations afin de fortifier la prévention de première ligne, d'investir massivement dans le financement des organismes communautaires et de valoriser l'apport de ceux-ci afin de leur permettre d'augmenter leur capacité à agir pour la protection et le bien-être des enfants et des familles, tout en travaillant de façon complémentaire avec le réseau public. Bien sûr, l'adoption du projet de loi 15 modifiant la loi sur la protection de la jeunesse est déjà une belle avancée, mais n'est pas suffisante, le travail doit se poursuivre! Les organismes communautaires ne sont pas consultés sur les changements à mettre en place pour favoriser une meilleure collaboration, et ce, à plusieurs niveaux.

Le ROEQ et les organismes ESPACE s'interrogent sur les moyens mis en place par le gouvernement pour réaliser les recommandations rapidement. Est-ce que les recommandations et l'urgence d'agir sont prises au sérieux? Un an après le dépôt du rapport, nous questionnons les suites et nous nous demandons si la défense des droits et les intérêts des enfants sont réellement prioritaires pour le gouvernement. Pour l'instant, notre regroupement, ainsi que plusieurs autres regroupements partenaires l'ignorent. Un document sur les mises en œuvre des recommandations de la Commission a été publié par le gouvernement, mais celui-ci est extrêmement vague. Il ne permet pas de comprendre les suites à venir et comment être acteur de changements pour que les droits des enfants soient enfin respectés.

Plus de prévention et une réelle reconnaissance des droits des enfants

Depuis plus de 30 ans, le ROEQ ainsi que les organismes ESPACE travaillent sans relâche afin d'informer les enfants de leurs droits et de les outiller afin de leur permettre d'être moins

vulnérables face aux différentes formes de violence. Protéger les enfants, ça passe aussi et inévitablement par un travail de prévention s'adressant directement aux enfants, et ce, le plus tôt possible dans la vie des enfants. Le rapport Laurent recommande de créer une charte des droits des enfants, ainsi que la mise en place d'un commissaire dédié au respect de leurs droits. Toute action dans la mise en place de cette recommandation aurait permis de croire que les enfants seraient enfin considérés comme des personnes à part entière et que le respect de leurs droits deviendrait une priorité collective, mais force est de constater, un an après le dépôt du rapport, que ce n'est pas le cas! Il importe de mentionner qu'en attendant chaque jour au Québec, des enfants voient encore leurs droits gravement bafoués.

Pour un Québec digne de ses enfants, il est urgent de faire plus, dès maintenant et de façon durable, les enfants méritent des actions concrètes!

-30-

*Caroline Deschênes, responsable des communications
ESPACE région de Québec
418-649-5140*

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 30 ans, le ROEQ ainsi que les organismes ESPACE, présents dans différentes régions du Québec, travaillent sans relâche pour permettre aux enfants de connaître leurs droits et les outiller pour qu'ils puissent se sentir moins vulnérables face aux différentes formes de violence, qu'ils puissent agir comme témoin, dénoncer une situation et se défendre au besoin. Les organismes ESPACE et leur regroupement ont pour mission que tous les enfants du Québec puissent vivre une enfance libre et sans violence.